

Bioéthique et Éthique environnementale
340-EWA-HU
Groupe : 00005

La déforestation au Québec

Dissertation critique
par Joachim de Fourestier
Travail présenté à
Yaël Sebban

8 avril 2015

Cégep de l'Outaouais
Campus Gabrielle-Roy

Introduction

Il y a un sérieux problème qui affecte tout le monde. Malheureusement, il semble qu'on n'y porte pas attention. On l'ignore, on oublie. La forêt boréale disparaît. La déforestation affecte les générations futures, mais aussi les générations actuelles. Elle détruit le paysage, la biodiversité et amplifie les émissions de gaz à effet de serre. Est-ce que les gens veulent porter des masques à gaz pour aller marcher dehors? Prenons un cas plus précis : la déforestation au Québec.

Durant les années 1800, la forêt avait été déclarée publique. N'importe qui pouvait aller couper des arbres à la volonté. Le Québec avait toujours été connu pour son « excès » d'arbres, mais ce n'est plus cas aujourd'hui. Le vrai problème c'est que les compagnies forestières pratiquent la « coupe à blanc ». En Suède, on pratique les coupes « perpétuelles » produisant de 3 à 4 fois plus de bois qu'au Québec avec un terrain ayant la même superficie. Il y a eu plusieurs tentatives pour régler ce problème de déforestation, dont une oblige ces compagnies à (consulter) avoir le consentement du peuple québécois : la loi sur les forêts. Cependant, cette nouvelle loi établissait un nouveau mode d'attribution des bois : le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Essentiellement, ces contrats donnent à ces compagnies tous droits forestiers sur un terrain fixe pour 25 années et plus. Ceci dit, plus de 300 contrats CAAF ont été signés par le ministre des Ressources naturelles. Après avoir été signés, c'est à ce moment seulement que ces contrats ont été rendus publics. En outre, c'est le peuple du Québec, imposé par les CAAF, qui doit injustement financer la régénération forestière pour réparer les dommages causés par ces compagnies. Cela veut dire que les compagnies forestières peuvent exploiter à volonté et c'est le peuple qui paye pour les dommages. Saviez-vous que le ministre de l'Environnement n'a aucun mot sur la forêt comme telle? Il peut protéger les camps, les lacs, les routes, mais pas les forêts! Pour que le gouvernement puisse faire quelque chose, il devra racheter les droits forestiers. En autres mots, les compagnies forestières privatisent les ressources publiques. Maintenant, elles essayent de privatiser le ministériat.¹

Ce qui pose un problème d'éthique c'est qu'il y a un conflit d'intérêts au niveau de la liberté, l'autonomie, le respect de la vie et l'argent. Les compagnies forestières produisent beaucoup d'emplois et ont une grande importance économique. Cependant, la vie (biodiversité, faune, etc.) est menacée et les droits du peuple sont contournés. Essentiellement, c'est l'argent versus l'environnement.

Alors, est-ce que l'argent est plus important que l'environnement?

¹ Information tirée du documentaire : « L'erreur boréale », Richard Desjardins et Robert Monderie, 1999

Avec l'éthique de Hans Jonas, il ne serait pas correct de favoriser l'argent sur l'environnement parce qu'on néglige les générations futures, on ne respecte pas la vie (des êtres « vulnérables ») et on ignore l'autonomie (ou respect de la personne). Par contre avec l'utilitarisme, il existe de nombreuses interprétations, mais on va principalement défavoriser l'environnement dans ce cas-ci pour le bénéfice économique et justement éviter un trou économique.

Éthique de la responsabilité

Selon l'éthique de la responsabilité de Hans Jonas, on sait qu'un individu est fondamentalement « libre » et moralement responsable des conséquences de ses actions. Cet individu a donc ses propres actes et décisions. Dans notre cas, on voit que les compagnies forestières ont contourné l'obligation de consulter le peuple. Alors, ces compagnies ne respectent pas l'autonomie (manque de respect de la personne). Ensuite, un individu a aussi le devoir de protéger tous êtres « vulnérables » qui se retrouvent dans sa sphère d'action. En autres mots, on a une responsabilité prospective. C'est-à-dire une responsabilité face aux générations futures. Avec notre situation qu'on a maintenant avec des « coupes à blanc » et non des « coupes perpétuelles », on contribue jusqu'à 20 %² aux émissions de gaz à effets de serre. De plus, ces compagnies ne pratiquent pas de la sylviculture efficace, donc la régénération forestière ne se réalise pas. Le peuple, sans même y avoir eu la chance de s'y opposer, doit financer cette image fautive d'un effort de sylviculture. Étonnamment, la déforestation se réalise même dans les réserves fauniques. Ceci est un irrespect directement envers la vie parce qu'on réalise, essentiellement, la désertification des habitats des animaux. Alors, il est évident qu'on ne respecte pas les générations futures et même les générations actuelles. Le point fort de cette éthique c'est qu'il considère tous individus de façon prudente. Le point faible c'est que parfois il y a des appels moraux qui sont hors de notre sphère d'influence. En somme, il ne faut pas favoriser l'argent sur l'environnement.

Éthique de l'utilitarisme

Avec l'utilitarisme, le but est de toujours prendre en compte l'ensemble des conséquences avantageuses et désavantageuses d'une action quelconque afin d'appliquer le principe du « bonheur du plus grand nombre ». Les compagnies forestières génèrent plus de 10 milliards de dollars par année avec plus de 1 million de camions qui exportent le bois chaque année. Si l'on regarde notre situation avec un «calcul d'utilité», on peut en tirer la conclusion qu'il est plus avantageux de favoriser l'argent sur l'environnement. Ceci est parce que le bénéfice économique a une plus grande intensité que le bénéfice

² ONU, communiqué du PNUE, (consultée le 7 avril 2015), «REDD au secours des forêts», [En ligne], <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=545&ArticleID=5930&l=fr>

environnemental sur une même courte durée. En réalité, on ne peut pas simplement interdire l'exploitation forestière parce qu'elle offre des milliers d'emplois et un revenu non négligeable. Sinon, il aura un trou économique. En 1992, le président des États-Unis a « refusé de signer un traité sur la protection des forêts parce qu'il estimait qu'il risquait d'entraîner de trop grandes pertes d'emploi [...] »³ Alors, c'est, non seulement, viser le maximum de bonheur, mais aussi à minimiser le maximum de souffrance. Selon moi, cela semble égoïste parce qu'on s'occupe seulement de soi-même et on néglige les générations futures. Le point fort de cette éthique c'est qu'on peut presque toujours arriver à une réponse. Malheureusement, le point faible c'est qu'on laisse parfois passer des actes très immoraux. En somme, l'environnement ne vaut pas la peine d'un trou économique si grand.

Éthique de vue personnelle

Je suis absolument contre les coupes à blanc. L'argent n'est pas une justification valable pour les coupes à blanc, car il est très possible de produire la même quantité de bois et plus sans utiliser cette méthode; la preuve c'est le cas qu'on retrouve en Suède avec les coupes « perpétuelles ». Il ne faut pas oublier qu'une grande partie de ce problème éthique existe justement à cause du scandale avec les 300+ contrats CAAF. Donc, cette exploitation est, dès le départ, immorale. Le CAAF est non seulement un viol des droits de l'individu, mais aussi un grand irrespect envers la vie (future et actuelle). Une objection possible serait qu'il y ait une trop grande perte d'emplois, mais cela ne justifie toujours pas les coupes à blanc. À vrai dire, il est même possible d'avoir plus d'emplois et un plus grand revenu si l'on prenait un effort à pratiquer une exploitation et une sylviculture plus équitable envers l'environnement. En somme, il ne faut pas favoriser l'argent parce que l'environnement est essentiel à la vie de tous.

³ MÉTAYER, Michel, La philosophie éthique : enjeux et débats actuels, 3^e édition, Éditions ERPI, 2008, p. 238

Conclusion

En conclusion, les compagnies forestières ont une grande importance économique, mais elle pratique une exploitation non équitable. Est-ce que l'argent est plus important que l'environnement? Pour répondre à cette question, nous avons vu 3 points de vue. Selon l'éthique de la responsabilité, on ne peut pas favoriser l'argent parce qu'on ne respectera pas l'autonomie ni la vie et ignorera le devoir de la responsabilité prospective. Selon l'utilitarisme, il faut favoriser l'argent pour le bénéfice économique et principalement pour éviter un trou économique. Et personnellement, l'environnement ne peut pas être négligé, car il est essentiel à la vie et qu'en réalité ce problème existe justement à cause de l'irresponsabilité et l'égoïsme avare des compagnies forestières. Pour l'instant, même si l'on a une réponse parfaite à ce dilemme, on est impuissant parce qu'on doit attendre que les CAAF deviennent invalides.